

Informations de base

2017/0063(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Directive

Dotant les autorités de concurrence des États membres des moyens de mettre en oeuvre plus efficacement les règles de concurrence et à garantir le bon fonctionnement du marché intérieur

Subject

2 Marché intérieur, marché unique

2.60 Concurrence

2.80 Coopération et simplification administratives

Procédure terminée